



Compte-rendu de la réunion des comités de quartiers

Gare et Centre-ville

du jeudi 28 novembre 2024 à 17h

Salle du conseil municipal

Un point sur l'ancien compte-rendu a été fait notamment sur l'implantation de caméras dans la ville.

Installation de caméras :

- Un serveur est actuellement installé au poste de la Police Municipale afin de gérer un mini CSU (Centre de Supervision Urbain) qui filme déjà plusieurs endroits de la ville.
- D'ici la fin de l'année 2024, ce mini CSU sera raccordé au CSU de Metz, permettant une surveillance 24h/24, 7j/7.

Zones couvertes :

Les caméras seront placées en priorité dans les secteurs suivants :

- Cimetière
- Écoles
- Entrées de ville

Ces caméras pourront également être équipées de lecteurs de plaques d'immatriculation, particulièrement utiles pour la prévention des cambriolages. En effet, lors des repérages, les malfaiteurs ne se déplacent pas uniquement avec des voitures volées, et ces dispositifs sont cruciaux pour les enquêtes.

Par ailleurs, le Commissaire Général de la police nationale était présent lors du Conseil Municipal du 3 octobre dernier afin de fournir des explications sur l'évolution du système de surveillance de notre ville (page 10 de l'Echo de Marly n°108 : https://www.marly57.fr/wp-content/uploads/2024/12/EchoDeMarly_108_web.pdf). De même, le Ministre de l'Intérieur s'est rendu dernièrement au NEC et a abordé les sujets liés aux trafics de drogues et aux problématiques rencontrées lors de certaines installations des gens du voyage. La Police Municipale prévoit une rencontre hebdomadaire avec la Police Nationale pour se tenir informée des évolutions sur ces sujets.

Il a également été évoqué la remise en fleurs des bacs situés sur les balustrades du pont de la Seille : il n'y a effectivement pas eu de fleurissement dans cette zone pour causes des travaux ayant eu lieu au niveau du pont. D'autre part, un riverain se questionne sur le côté du trottoir du pont de la Seille

qui a été rafraîchi. En effet, le macadam a été refait aux frais de l'entreprise mandatée pour ces travaux en raison de malfaçons.

Différents nouveaux points ont été abordés ce jour.

Demande de nettoyage du Ruisseau du Renaulrupt

Demande de nettoyage :

Un des membres de la réunion sollicite le nettoyage du ruisseau du Renaulrupt.

Difficultés d'accès :

- Michel Lissmann a souligné qu'une partie du ruisseau est difficilement accessible, rendant le nettoyage complexe. En effet, certaines zones ne peuvent pas être nettoyées en raison du manque d'espace.
- Il existe également des portions du ruisseau qui appartiennent aux riverains, et d'autres qui relèvent de l'Eurométropole de Metz.

Vérification du nettoyage :

Brigitte Vuillemin va se renseigner auprès du services espaces verts et environnement afin de vérifier les sections du ruisseau qui sont sous la responsabilité de la commune et nécessitent un nettoyage.

Problèmes d'évacuation des eaux pluviales / fossés

Problème général d'évacuation des eaux pluviales :

- Michel Lissmann a précisé que le problème d'évacuation des eaux pluviales n'est pas lié au curage des fossés, mais résulte de la zone districale. En effet, à l'époque de la construction sur ces terres agricoles, il n'a pas été fait de bassins de rétention d'eau, ce qui entraîne un débordement des fossés lors de fortes pluies.
- La métropole est informée de cette situation depuis plusieurs années et doit trouver une solution qui est actuellement à l'étude.

Situation du grand Bouseux :

- Un problème a été signalé au niveau du grand Bouseux : à un endroit l'eau a du mal à s'écouler. Toutefois, le fossé ne déborde jamais, car il y a 30 ans, la Seille a été aménagée avec un tracé droit, ce qui limite l'écoulement contrairement à un tracé en zigzag avec des angles droits.
- Un rendez-vous est prévu prochainement avec l'Agence de l'Eau et le Syndicat de la Seille pour étudier des solutions pérennes face à ce problème.
- L'OFB (Office Français de la Biodiversité) et la Police de l'Eau ont autorisé le nettoyage dans un périmètre de 1 mètre devant les ponts. Un projet de nettoyage est en cours, avec un financement possible à hauteur de 80% de leur part, mais il doit encore être étudié.

Problème à la Roseraie :

- Un membre de l'assemblée signale que lors de fortes pluies, un manque d'avaloirs a été constaté, ce qui entraîne un grand volume d'eau déversé dans la partie basse du quartier.

- Toutefois, Michel LISSMANN a rappelé que la Roseraie n'a pas encore été rétrocédée à la commune, ce qui complique les démarches pour le moment.

Problème d'éclairage rue Mariet Pré et rue de la Benelle

Les riverains signalent un éclairage déficient sur la rue Mariet Pré et la rue Benelle, un problème récurrent qui persiste malgré les interventions des services municipaux.

Des détails techniques ont été donnés par Michel LISSMANN : aucun diagnostic de panne franche n'a été détecté. Ce dysfonctionnement serait lié à un luminaire défectueux qui ferait disjoncter systématiquement les autres candélabres. Toutefois, un remplacement complet des luminaires est prévu pour l'année prochaine, afin de passer en trame grise (éclairage LED) ce qui pourrait résoudre le problème à terme.

Projet de navette et questions liées aux transports

L'un des membres présent a interrogé la municipalité sur la mise à jour des horaires de la navette ainsi que le passage de celle-ci au niveau des nouveaux quartiers. Monsieur le Maire a indiqué qu'une réunion est prévue demain, vendredi 29 novembre 2024, avec les services des TAMM et la cellule mobilité de l'Eurométropole de Metz afin de discuter de la demande de mise en place de la navette pour faciliter l'accessibilité notamment durant la période de travaux en vue de l'aménagement de la future ligne METTIS. Deux propositions sont actuellement en cours de réflexion, mais elles ne sont pas encore connues des services municipaux qui en sauront plus a posteriori de cette réunion. Un autre riverain fait remarquer qu'il y a peu de passagers dans la navette actuelle circulant dans les Orées, qui passe toutes les 10 minutes. De même, il indique un problème d'accès au bus pendant les travaux dans le secteur de la gare et du centre-ville avec une distance de 1,1 km pour rejoindre l'arrêt. Il propose de créer un arrêt provisoire juste en bas de la rue de la gare. Michel Lissmann signale que la demande d'un arrêt provisoire en bas de la rue de la Gare (à l'endroit où était situé un ancien arrêt) sera soumise lors de la réunion de demain avec les services TAMM.

Demandes diverses

Transports à vélo :

Une riveraine a exprimé le souhait d'obtenir une carte des voies cyclables de Marly ou de la métropole en format papier. Michel Lissmann a précisé qu'à notre connaissance, il n'existe pas de carte papier actualisée et il a également mentionné l'existence de l'application Geovélo.

Débroussaillage des voies vertes :

Le débroussaillage des voies vertes est en cours, notamment sur la rue des Garennes jusqu'à l'avenue Raymond Mondon à Metz. Ce travail permettra de relier la piste cyclable proche du centre Pompidou et d'étendre la voie jusqu'à la zone de Coin-lès-Cuvry.

Accessibilité sous le pont de la Seille au niveau de la M113A :

Un des membres signale qu'en période de pluie, il est impossible de passer sous le pont proche des Hortensias en raison de la montée de l'eau qui rend le chemin impraticable car boueux et glissant. Il propose de faire remonter ce chemin d'un mètre afin d'y permettre le passage. Michel Lissmann souligne que cette solution serait complexe à mettre en place, car elle nécessiterait des autorisations

de plusieurs entités. De plus, il existe un risque d'inondation sur l'autre côté, et il est par ailleurs interdit de remonter le chemin.

Horaires de la Police Municipale :

Un riverain suggère de décaler une à deux fois par semaine les horaires de patrouille de la Police Municipale, notamment près des nouveaux commerces (et près de l'ancien dépôt de l'entreprise COLAS), afin de prévenir les infractions. Monsieur le Maire précise que les policiers ont déjà des horaires variables, qui changent chaque jour, et sont régulièrement modifiés. Il a également demandé aux policiers d'effectuer davantage de passages près du nouveau restaurant syrien et du restaurant de burgers.

Demande de bancs :

Il a été demandé l'installation de bancs dans chaque quartier. Michel Lissmann a relevé qu'une demande d'enlèvement des bancs avait été faite il y a quelques années en raison des nuisances sonores provoquées par les jeunes qui squattaient ces dits bancs à l'époque. Cette demande sera mise à l'étude.

Stationnement :

L'un des membres fait remarquer l'absence de stationnement réservé aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR) près du Cimetière du village et demande s'il serait possible d'en aménager un. Michel Lissmann répond qu'il y a une raison à cela, en effet, nous devons respecter une certaine distance dans la création d'une place PMR. A cet endroit, nous rencontrons un problème de largeur pour créer cet emplacement. Toutefois, une place est disponible en face, au niveau du garage Renault. La demande sera tout de même à nouveau étudiée. Il a également été signalé qu'une camionnette se gare de manière récurrente à un endroit non autorisé. Georges Rivet précise que le véhicule appartient à un nouvel habitant qui déplace sa camionnette tous les 2-3 jours, et qu'il est donc dans son droit.

Problème de visibilité à la sortie de la rue de la Prairie :

Il a été relaté que le stop au niveau de la rue de la Prairie pose un problème de visibilité et il a été demandé de le déplacer d'un mètre. Michel Lissmann confirme qu'il va se rendre sur place pour étudier la situation.

Voies vertes : Michel Lissmann indique que de nouvelles voies vertes sont en projet.

Questions sur le délai des travaux du METTIS :

- Un riverain demande le délai des travaux en vue de l'aménagement de la ligne METTIS C. Michel Lissmann répond que les travaux de voirie devraient être terminés fin 2025 (selon avancée du chantier et aléas) mais les bus classiques continueront à circuler en attendant la livraison des bus à hydrogène, dont le délai de livraison est plus long.
- Un riverain demande si le réseau aérien de la rue des Ecoles sera enterré. Il lui est indiqué que la demande a été faite à l'Eurométropole de Metz et à RESEDA, mais que la proposition a été refusée.
- Un riverain demande combien de temps dureront les travaux en cours rue des Écoles. Les travaux dureront environ 15 jours. Concernant la demande de sens unique, cela a été fait et

demandé, mais les entreprises ne respectent pas cet aménagement. Le Directeur des Services Techniques a rendez-vous demain avec les entreprises pour discuter de la situation.

Problème des trottinettes électriques rue Croix St-Joseph :

Un des membres suggère de vérifier le nombre d'enfants utilisant des trottinettes électriques rue de la Croix St-Joseph. Il est précisé que l'utilisation des trottinettes électriques est autorisée à partir de 14 ans et que la Police Municipale est toujours vigilante à ce sujet.

Demande de marquage au sol :

- Il est demandé de refaire le marquage au sol jaune rue de la Prairie et le marquage blanc au niveau des bornes. Michel Lissmann indique qu'il y a eu un problème de marquage sur plusieurs secteurs en raison des conditions climatiques et de l'entreprise mandatée. Une mise à l'étude des demandes sera effectuée.
- Il est également demandé d'agrandir le marquage en face d'un immeuble situé rue de la Blanche Borne, car la vitesse des automobilistes est excessive. Une étude sera réalisée à ce sujet.

Prolifération des chats :

Une riveraine fait état d'un problème de prolifération des chats dans la ville et notamment dans certains quartiers. Michel Lissmann annonce qu'un rendez-vous avec une association est prévu en début d'année afin de discuter de la mise en place d'une convention pour pouvoir agir à ce sujet.

Problème de connexion internet rue du Chemin de Fer :

Il est signalé qu'une armoire électrique avec porte battante est ouverte rue du Chemin de Fer. Michel Lissmann informe l'assemblée que le problème a déjà été signalé à Orange, ayant la compétence à ce sujet.

Problèmes liés aux cambriolages :

Un riverain évoque des alarmes qui se déclenchent même lorsque des personnes s'absentent sur une courte période. Michel Lissmann recommande de rester vigilant en cas de suspicion d'intrusion et de signaler toute activité suspecte directement à la Police Municipale ou à la Police Nationale si cette première n'est pas en service. Il met également en garde les riverains contre les personnes qui se rendent à leur domicile sans carte de l'entreprise ou association pour laquelle ils se présentent et recommande de faire les démarches de déclaration en mairie (Opération Tranquillité Vacances, Voisins Vigilants) notamment pour éviter les repérages en vue de cambriolages.

Suppression de l'école Henrion :

Un membre évoque la « suppression » de l'école Henrion. Michel Lissmann explique qu'une étude est en cours pour déplacer l'école Henrion et le conservatoire, mais l'école ne sera pas supprimée. Il est également envisagé de déplacer la crèche pour des raisons de mise aux normes, comme cela a été le cas pour le conservatoire. Le projet consiste à installer cet ensemble dans de nouveaux bâtiments en bas du nouveau quartier des Alizés, côté Largantier.

Nettoyage des panneaux de signalisation :

Une riveraine sollicite le nettoyage des panneaux de signalisation dans la ville. Michel Lissmann informe qu'il a déjà demandé à plusieurs reprises aux Services Techniques de procéder au nettoyage de ces panneaux. Cependant, en raison de problèmes d'effectifs, la priorité a été donnée à d'autres tâches, mais le nettoyage sera fait.

Énergie photovoltaïque :

Un des membres interroge la municipalité au sujet des récents projets photovoltaïques. Michel Lissmann informe que toute une rue des Hameaux du Bois a été équipée de panneaux photovoltaïques, et que des travaux d'installation de panneaux photovoltaïques en toiture sont également en cours au Centre Technique Municipal. Il précise également qu'un échange de territoire avec la Ville de Metz est prévu pour permettre l'installation de panneaux photovoltaïques supplémentaires à Marly. De plus, les grandes surfaces, comme le supermarché E.Leclerc, seront également amenées à installer à en installer.

Règlementation sur les éclairages :

Il est rappelé que les éclairages « boules » seront interdits à partir du 1er janvier 2025 si ils émettent plus de 50% de leur lumière en rayonnement horizontal. Il est alors précisé que les équipements actuellement utilisés à Marly sont conformes mais qu'ils seront tout de même remplacés par des éclairages LED dans les années à venir.

Fin de la séance à 19h05.